



**DEVELOPMENT COMMITTEE**  
(Joint Ministerial Committee  
of the  
Boards of Governors of the Bank and the Fund  
On the  
Transfer of Real Resources to Developing Countries)



**DC2001-0021/2**  
Le 22 octobre 2001

**AVIS DE RÉUNION**

La 64<sup>e</sup> réunion du Comité du développement se tiendra le dimanche 18 novembre 2001, à partir de 9 heures, dans la salle principale du Centre des conférences du gouvernement, à Ottawa (Canada).

**DEUXIÈME ORDRE DU JOUR PROVISOIRE MODIFIÉ<sup>i</sup>**

**I. Questions à examiner**

- A. Impact des récents événements sur les pays à faible revenu et à revenu intermédiaire : réactions du Groupe de la Banque mondiale<sup>ii</sup>
- B. Conférence des Nations Unies sur le financement du développement<sup>iii</sup>

**II. Questions à examiner dans les déclarations préparées par les ministres**

- A. Initiative PPTE et Documents de stratégie pour la réduction de la pauvreté (DSRP) — Rapports d'avancement<sup>iv</sup>
- B. Harmonisation des politiques et procédures opérationnelles — Rapport d'avancement<sup>v</sup>
- C. L'Éducation pour tous — Rapport d'avancement<sup>vi</sup>

**III. Questions diverses<sup>vii</sup>**

---

<sup>i</sup> Le président de la Banque mondiale et le directeur général du Fonds monétaire international distribueront tous deux, avant la réunion, une déclaration axée sur les thèmes à l'ordre du jour et sur d'autres points. Une note sur les « tendances récentes du transfert de ressources aux pays en développement » (DC2001-0022) fournit des informations générales en rapport avec les travaux du Comité. Les ministres sont invités à fournir leurs déclarations préparées à l'avance aussi longtemps que possible avant la réunion, pour diffusion à toutes les délégations.

Cette fois, la réunion du Comité ne comportera qu'une séance (de 9 heures à 12 h 30), durant laquelle seront discutées les deux questions figurant au point I de l'ordre du jour ci-dessus. Un déjeuner offert aux membres du Comité par le président est également prévu (de 12 h 45 à

---

14 h 30) dans la Salle Gatineau, située au quatrième niveau du Centre des conférences.

- ii Un document établi par les services de la Banque mondiale servira de base aux échanges des ministres. Le Directeur général du Fonds informera le Comité du développement des débats du CMFI de la veille sur les implications des événements pour le FMI.
- iii Rapport demandé au paragraphe 12 du Communiqué du Comité du développement du 30 avril 2001. Une note conjointe des services de la Banque mondiale et du FMI (« Financement du développement », DC2001-0024, 18 septembre 2001) orientera les débats. Elle appelle l'attention des ministres sur cinq thèmes en rapport avec la conférence prévue en mars 2002 par les Nations Unies sur le financement du développement, à savoir : i) instauration d'un cadre vigoureux de promotion du secteur privé favorable à la réduction de la pauvreté ; ii) intensification des efforts d'intégration des pays en développement au système commercial international, y compris attention accrue au renforcement des capacités, amélioration de l'accès des pays en développement aux marchés, et lancement d'un nouveau cycle de négociations multilatérales ; iii) incidence opérationnelle des objectifs de développement du millénaire, notamment interaction des politiques, de l'analyse et des ressources ; iv) promotion d'une harmonisation accélérée des politiques et procédures des BMD et des bailleurs de fonds bilatéraux ; et v) financement des biens publics mondiaux, notamment rôle des dons et des nouveaux partenariats public-privé. Une courte note informant le Comité des événements survenus depuis la publication du document d'information sera également diffusée.
- iv Des rapports d'avancement établis conjointement par la Banque et le FMI ont été fournis (« Initiative en faveur des pays pauvres très endettés : rapport d'avancement », DC2001-0027, 28 septembre 2001, et « Documents de stratégie pour la réduction de la pauvreté : rapport d'avancement », DC2001-0026, 26 septembre 2001).
- v Ce rapport était demandé au paragraphe 6 du Communiqué du 30 avril 2001. (« Harmonisation des politiques, procédures et pratiques opérationnelles : premier rapport d'activité »), DC2001-0023, 13 septembre 2001.
- vi Le Comité notait au paragraphe 12 de son communiqué du 30 avril 2001 qu'il faudrait « étudier, à une prochaine réunion, la question de l'éducation, et notamment faire le point sur l'application des engagements pris à Dakar sur l'Éducation pour tous ». À cet effet, les services de la Banque mondiale ont préparé une note d'information concise pour cette séance du Comité (« L'éducation, atout d'une économie dynamique : progresser plus rapidement vers une éducation pour tous », DC2001-0025, 18 septembre 2001).
- vii Lors du déjeuner offert par le président du Comité aux membres, au président de la Banque et au directeur général du Fonds, M. Wolfensohn invitera les membres à faire connaître leur point de vue sur certains des grands problèmes auxquels est confronté le Groupe de la Banque mondiale. Les membres du Comité seront également invités à approuver le texte de leur Communiqué au terme du déjeuner.